



Un système de reconnaissance  
professionnelle (SRP) en évaluation  
d'impacts au Québec ?

ATELIER DE RESTITUTION ET DE DISCUSSION

Pierre André  
Responsable du CCRP

4 octobre 2019

# SRP - Définition

- ▶ Un titre octroyé par une organisation à un professionnel ou à un bureau d'étude en raison de ses connaissances et de ses compétences. En recevant ce titre, la personne physique ou morale adhère aux valeurs éthiques, au code de bonnes pratiques et aux standards de qualité définis par cette organisation, qui, de son côté, reconnaît formellement ses compétences, le cas échéant.
- ▶ Une reconnaissance professionnelle est un privilège. Il revient à la personne qui en est bénéficiaire d'agir en tout temps de façon exemplaire et de répondre aux devoirs et obligations que lui impose l'organisation.

# Comité consultatif sur la reconnaissance professionnelle - CCRP

- ▶ Mandat

- ▶ Éclairer le c.a. de l'AQÉI sur l'opportunité de mettre en place un système de reconnaissance professionnelle en évaluation d'impact

- ▶ Composition

- ▶ Pierre André, Responsable
- ▶ Charles Drouin-Lavigne, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- ▶ Mario Heppell, Stantec Experts-conseils et ABQ
- ▶ Jean-François Hudon, Activa Environnement
- ▶ Jean-Pierre Pelletier, Université de Sherbrooke

# Son équipe et ses appuis

- ▶ Avec la collaboration de
  - ▶ Georges Lanmafankpotin
  - ▶ Youri Mathieu
  - ▶ Stéphanie Dufresne
  - ▶ Marie-Hélène Léger, Marie-Josée Lavoie et Pierre Fardeau, AQÉI
- ▶ Et l'appui financier ou logistique
  - ▶ AQÉI
  - ▶ Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec
  - ▶ Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
  - ▶ Hydro-Québec

# La démarche

- ▶ Production d'un document de consultation
- ▶ Enquête non-probabiliste par questionnaire
  - ▶ 680 personnes sollicitées. 68 répondants.
- ▶ Entretiens semi-dirigés
  - ▶ Cadres supérieurs d'entreprise privées, de ministères et d'autres organisations gouvernementales et paragouvernementales
  - ▶ 31 entretiens au total, incl. Hydro-Québec, MTQ, MELCC, BAPE ainsi que de grands et petits bureaux d'étude)
- ▶ Exploration des avenues possibles
  - ▶ Analyse des forces et faiblesses de la pratique de l'ÉI au Québec
  - ▶ Recherche d'avenues possibles, incluant un SRP
  - ▶ Forces et faiblesses de l'AQÉI comme maître d'œuvre d'un SRP ainsi que des opportunités et menaces auxquelles elle s'expose
- ▶ Atelier de restitution

# But de l'atelier de restitution

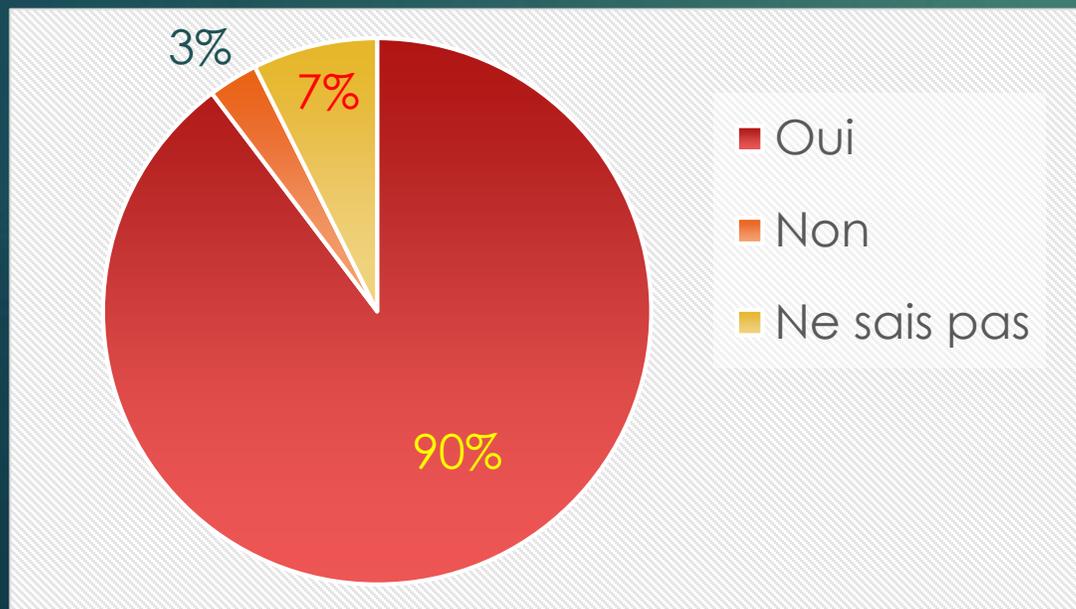
- ▶ Brosser un portrait sommaire des résultats de l'enquête par questionnaire, et de ceux issus des entretiens
- ▶ Présenter les pistes de solution évaluées par le CCRP
- ▶ Exposer les conclusions de ses réflexions
- ▶ Recueillir les commentaires, suggestions, réactions... sur le travail accompli et les suites à donner.

# Portrait sommaire des résultats

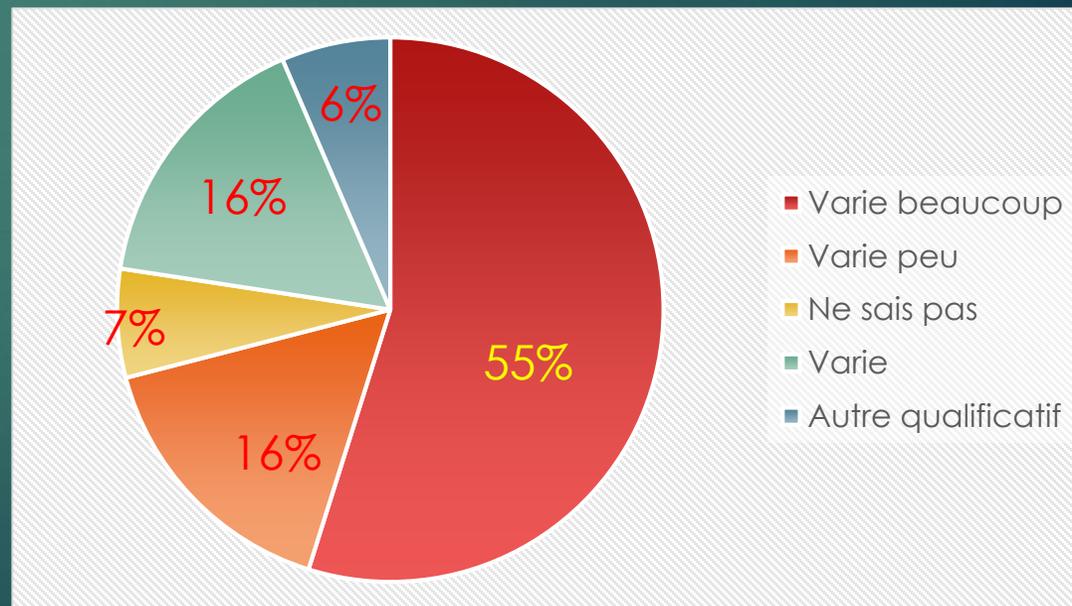
## Constat 1

90% des répondants à l'enquête et 87% des cadres interrogés perçoivent une variabilité de la qualité des ÉI

*Questionnaires – Selon vous, la qualité des ÉI au Québec varie-t-elle beaucoup ?*



*Entretiens – Selon vous, la qualité des ÉI au Québec varie-t-elle beaucoup ?*



# Raisons évoquées

## ▶ Raisons principales

- ▶ Niveau variable de l'expertise des professionnels et des bureaux d'étude
- ▶ Insuffisance des ressources (t, \$, information) à leur disposition pour un travail de qualité. Exacerbée par le système d'octroi au plus bas soumissionnaire
- ▶ Rigueur scientifique dans l'application méthodologique et la production des rapports
  - ▶ données manquantes, méconnaissance des outils d'ÉI, devis ou directives mal ciblées et trop générales, concentration des efforts sur des enjeux secondaires, descriptions méthodologiques insuffisantes, faiblesse des professionnels à synthétiser l'information, etc.

# Suggestions pour améliorer la qualité de la pratique

- ▶ Suggestions regroupées en 4 axes prioritaires
  - ▶ Renforcement des capacités
  - ▶ Engagements éthiques supérieurs
  - ▶ Accessibilité à des ressources suffisantes (T, \$, Personnel qualifié)
  - ▶ Changement vers une pratique plus efficiente

\*\*\*\*\*

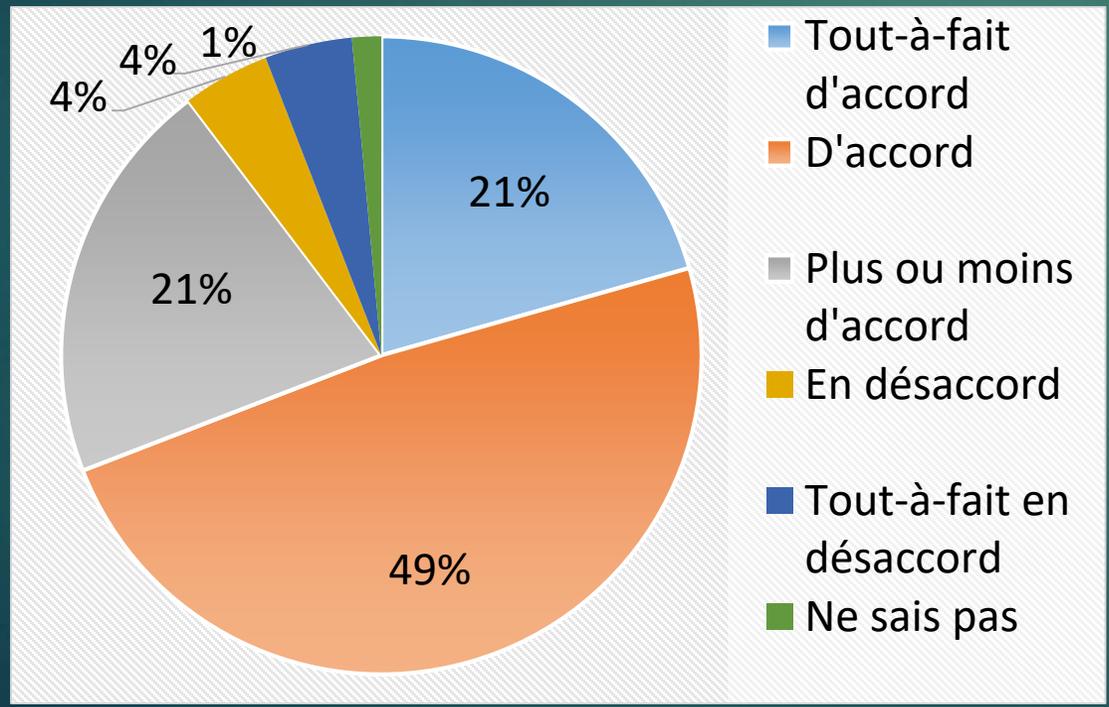
*Le CCRP a utilisé ces 4 axes pour évaluer différentes avenues.*

# Pour ou contre un SRP?

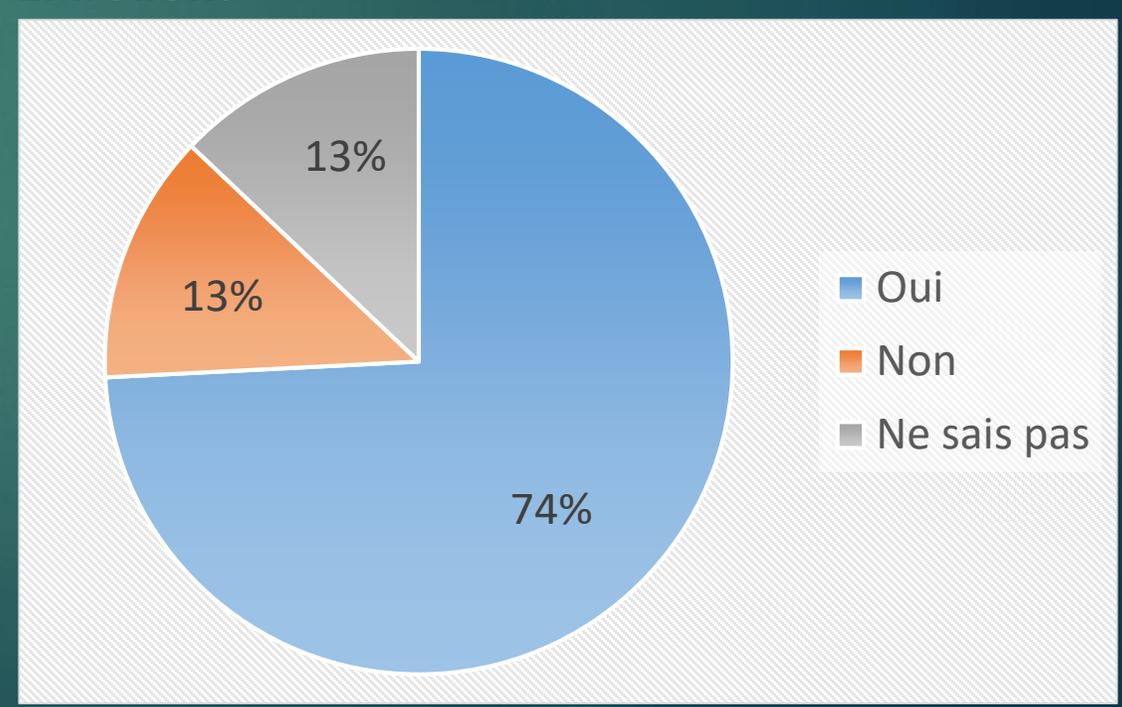
## Constat 2

70% des répondants au questionnaire et 74% des cadres interrogés en faveur de la mise en place d'un SRP

### Questionnaires



### Entretiens



# Présentation des pistes de solution

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
SRP	Non	Oui	Oui	Oui
Clientèle visée	Professionnels	Professionnels	Professionnels	Bureaux d'étude
Type d'adhésion	Volontaire	Volontaire	Obligatoire	Volontaire

## Exclus de l'analyse

- SRP volontaire sans analyse des dossiers à l'entrée et contrôle de qualité
- SRP obligatoire visant les bureaux d'étude

## Les scénarios 2, 3 et 4 comprennent:

- Une analyse des dossiers à l'adhésion
- Un engagement à un code d'éthique et de bonnes pratiques
- Un programme obligatoire de formation continue
- Un système de gestion de plaintes et de pénalités
- Des modalités de renouvellement, incluant le respect des engagements

# S1. *Statu quo plus*

## ▶ **Forces et avantages**

- ▶ Encouragement à la formation continue et au renforcement des capacités
- ▶ Souple, économique et ouvert à tous
- ▶ Aucun ajustement structurel requis

## ▶ **Faiblesses et désavantages**

- ▶ Faible incidence sur la qualité du travail
- ▶ Reconnaissance et mise en valeur limitée de la qualité du travail
- ▶ Aucune ou légère augmentation de la reconnaissance sociale
- ▶ Aucun accroissement de la confiance des acteurs
- ▶ Aucun accroissement de la crédibilité des études ou des professionnels

# S2. SRP volontaire visant les professionnels

## ▶ **Forces et avantages**

- ▶ Système souple, économique et ouvert à tous
- ▶ Contraintes minimales pour avoir une crédibilité sociale et professionnelle
- ▶ Accroissement de la confiance des acteurs
- ▶ Encouragement à la formation continue et au renforcement des capacités
- ▶ Reconnaissance et mise en valeur de la qualité du travail
- ▶ Crédibilité des études et des professionnels

## ▶ **Faiblesses et désavantages**

- ▶ Coûts et bureaucratie pour les professionnels intéressés
- ▶ Accroissement de l'imputabilité du travail accompli
- ▶ Exclusion de professionnels non reconnus (accrédités vs non accrédités)
- ▶ Modification des rapports de travail et limites à l'innovation
- ▶ Craintes et incertitudes au regard des modalités d'accès au SRP et de sa gestion
- ▶ Favoritisme envers les grandes firmes avec risque accru de corruption

# S3. SRP obligatoire visant les professionnels

## ▶ **Forces et avantages**

- ▶ Rigueur de l'encadrement et du contrôle
- ▶ Accès équitable pour tous les professionnels
- ▶ Accroissement de la confiance des acteurs
- ▶ Obligation de formation continue et de renforcement des capacités
- ▶ Reconnaissance et mise en valeur de la qualité du travail

## ▶ **Faiblesses et désavantages**

- ▶ Coûts et bureaucratie plus élevés pour tous les professionnels
- ▶ Accroissement de l'imputabilité du travail accompli
- ▶ Modification des rapports de travail interprofessionnels
- ▶ Craintes et incertitudes au regard des modalités d'accès au SRP et de sa gestion
- ▶ Difficultés d'adaptation aux origines multidisciplinaires des professionnels
- ▶ Corporatisme (i.e. plus axé sur l'intérêt des membres que du public et de l'environnement)

# S4. SRP volontaire visant les bureaux d'étude

## ► Forces et avantages

- Augmentation de la crédibilité et de l'imputabilité
- Reconnaissance de l'expertise et promotion des compétences
- Établissement de normes de pratique et amélioration de l'éthique
- Saine émulation de la pratique à travers la compétition
- Accroissement de l'équité dans les processus d'appel d'offres

## ► Faiblesses et désavantages

- Coûts, bureaucratie et ressources humaines
- Embauches accrues et plus difficiles
- Augmentation des coûts des projets, des délais de réalisation et des exigences des promoteurs
- Craintes et incertitudes au regard des modalités d'accès au SRP et de sa gestion
- Favoritisme envers les grandes firmes avec risque accru de collusion

# SRP et AQÉI

## Constat 3

69 % des répondants au questionnaire et 81 % des cadres interrogés sont d'accord ou tout-à-fait d'accord pour que l'AQÉI soit l'organisme responsable de la mise en place et de la gestion d'un SRP

# Forces et faiblesses de l'AQÉI

## Forces

Sa mission, sa réputation

Sa crédibilité

Son leadership

Son réseau

Son fort appui de la communauté des professionnels de l'ÉI

## Faiblesses et réserves

Sa mission vs structure légale

Planification à long terme

Structure organisationnelle

Manque de moyens

Manque d'indépendance et de distance (juge et partie) qui nuit à la crédibilité et à l'impartialité

Crainte du corporatisme

Inexpérience en SRP

# Opportunités et contraintes pour l'AQÉI

## ▶ Opportunités

- ▶ Évaluer et revoir au besoin son fonctionnement et sa structure
- ▶ Améliorer son indépendance par un ajustement organisationnel
- ▶ Adapter et renforcer son programme de formation continue ainsi que celui de reconnaissance de l'excellence
- ▶ Diversifier son offre de services aux membres
- ▶ Assumer encore plus son plein leadership dans l'amélioration de la pratique en ÉI au Québec.

## ▶ Contraintes

- ▶ Variables selon les scénarios

# Contraintes pour l'AQÉI

	Contraintes pour l'AQÉI					
	Coûts	Ressources humaines	Temps de mise en place	Ajustements structurels	Possible mise en place graduelle	Promotion
Scénario 1 Statu quo plus	+	+	Court	Aucun	Oui	+
Scénario 2 SRP volontaire – Professionnels	++	++	Moyen	Faible	Oui	+++
Scénario 3 SRP obligatoire – Professionnels	+++	+++	Long	Fort	Non	+++
Scénario 4 SRP volontaire – Bureaux d'étude	++	+	Moyen	Faible	Oui	+++

# Position du CCRP

Scénario	Opinion
1 – <i>Statut quo plus</i>	Conforte l'AQÉI dans sa pratique. Mise en place rapide, ne répond pas de façon notable aux sous-objectifs, à l'exception de celui de renforcement des capacités.
2 – SRP volontaire visant les professionnels	Voir scénario 4
3 – SRP obligatoire visant les professionnels	AQÉI, une corporation. Meilleure contribution à l'atteinte des sous-objectifs en raison de son caractère obligatoire et des devoirs et obligations qui en découlent. <u>Toutefois</u> , l'origine multidisciplinaire de ses membres, les coûts élevés, les délais de mise en œuvre, les modifications requises de ses statuts, de ses règlements et de sa structure sont autant de facteurs. qui représentent des contraintes significatives et qui en limitent <i>a priori</i> l'attrait.
4 – SRP volontaire visant les bureaux d'étude	...

# Suite

Scénario	Opinion
2 – SRP volontaire visant les professionnels 4 – SRP volontaire visant les bureaux d'étude	Permettraient tous les deux d'atteindre les objectifs visés à un coût abordable et dans des délais raisonnables. L'un comme l'autre demanderait une modification des règlements généraux pour créer un comité permanent et indépendant sur la reconnaissance professionnelle. Adhésion progressive, au fur et à mesure que le SRP sera connu et publicisé, que le nombre d'adhérents croîtra et que le SRP mis en place sera reconnu comme étant crédible et efficace.

# Recommandation au c.a.

« En raison de la mobilité de la main-d'œuvre et de la transformation constante du marché, **le scénario 2** (SRP volontaire visant les professionnels) devrait d'abord être privilégié. Le CCRP reconnaît toutefois la complémentarité des bureaux d'étude et des professionnels pour atteindre les sous-objectifs visés.

Bien que ses coûts de gestion soient supérieurs à ceux d'un SRP visant les bureaux d'étude, celui-ci donnerait un accès à tous les professionnels en ÉI qui le désirent, selon des règles communes. Ce faisant, cela permettrait d'améliorer l'expertise des intervenants de toute la filière de l'ÉI, non seulement celle des bureaux. »

« **Le scénario 3**, SRP obligatoire visant les professionnels, pourrait être une option à explorer à plus long terme, en ciblant plus particulièrement les directeurs et les chargés de projet directement responsables de la réalisation des ÉI et imputables de leur qualité. »

# Conclusion

Tendance mondiale qui se dessine en faveur des SRP en ÉE

Efforts de délégation du gouvernement du Québec à des professionnels « compétents »

La mise en place d'un SRP, une solution à l'amélioration de la compétence professionnelle

# Remerciements

- ▶ Le CCRP et son équipe tiennent à remercier toutes les professionnelles et tous les professionnels qui se sont intéressés à ses travaux
  - ▶ en validant le questionnaire et les grilles d'entretien
  - ▶ en participant à l'enquête
  - ▶ en commentant diverses versions des documents que nous avons rédigés
  - ▶ en voyant à leur révision et à leur mise en forme
  - ▶ en organisant et en animant cet atelier
  - ▶ en assurant financièrement et logistiquement la faisabilité du projet.

Merci à nos  
partenaires !

*Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques*

Québec



*Économie  
et Innovation*

Québec





Merci pour votre attention!

Questions?